RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT de L'ORNE — 3e circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES du 30 Novembre 1958

Chers Électeurs et Électrices,

Je remercie les **16.033** électeurs et électrices qui le 23 Novembre *m'ont accordé leur confiance.*

Malgré une propagande mensongère, menée avec des moyens financiers considérables par un de mes adversaires, les voix que j'avais obtenues le 2 janvier 1956 ont presque TRIPLÉ.

Pourquoi ?

1° *Parce que je n'ai pas voulu me servir de certains procédés de basse polémique.*

2° Parce que vous, petits et moyens cultivateurs, avez été trop souvent trompés par des hommes qui se prétendent vos représentants exclusifs ; *ils favorisent ceux qui reprennent vos fermes,* car s'opposant au vote de lois équitables contre les cumuls abusifs d'exploitations.

3° Parce que tous les cultivateurs s'accordent à reconnaître qu'*une politique agricole* sérieuse a été lancée par un grand ministre de l'Agriculture, Pierre Pfimlin, qui le premier en 1948 a appliqué une solide doctrine agricole.

4° Parce que les petits commerçants et artisans savent que les indépendants ont constamment défendu d'abord les grosses entreprises. Je suis le seul des candidats qui ait proposé une *réforme fiscale équitable par l'impôt sur l'énergie.*

5° Parce que les ouvriers savent qu'ils n'ont pas à compter sur les indépendants pour défendre leurs salaires, leur *liberté syndicale* et *la suppression des abattements de zones.*

6° Parce que les anciens combattants ont appris que, contrairement à ce que dit la propagande chuchotée que non seulement je n'ai jamais voté contre eux, mais que je suis un des rares députés à avoir obtenu sous la dernière législature un avantage *pour les grands invalides de guerre.*

7° Parce que les centres dépourvus d'industries ont compris qu'ils n'ont pas à compter pour en recevoir sur ceux qui les accaparent en leur enlevant leur main-d'œuvre.

8° Parce que *les électeurs ont aussi compris que renverser continuellement les ministères dans l'intention d'y prendre place ne sera plus supportable dans la Ve République.*

9° Parce que la nouvelle Constitution va donner à vos représentants des possibilités considérablement accrues et qu'ils doivent être de ce fait choisis *avec le plus grand discernement.*

10° Parce que, pour vous tous cultivateurs, artisans, ouvriers, commerçants les moins favorisés, j'ai toujours eu à cœur de voter les lois sociales équitables mais *jamais une seule loi dirigiste.*

Électeurs, Électrices,

Une puissante propagande mensongère veut vous tromper. Elle ne vous influencera pas.

J'attends avec confiance votre vote du 30 Novembre.

J'ai été et je reste au service de tous et de toutes, dans la Liberté.

VIVE LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE !
VIVE LA FRANCE !

EMILE HALBOUT

Candidat d'Union pour la 5e République

Contre la polémique, CHOISISSEZ L'UNION

Les chercheurs de polémiques, anciens ou nouveaux ont sorti leurs procédés habituels.

Ils ont écrit : « Les députés M.R.P. ont adhéré au tripartisme », « Halbout ami des socialistes, » etc.

Mais ils ne vous ont pas dit que M. Halbout et son groupe en ne se laissant pas pousser par les communistes dans l'opposition violente de certains indépendants ont évité un nouveau front populaire, **qui aurait conduit la France à une dictature soviétique**, instituée par ce procédé à Prague, manœuvre qui a failli réussir en 1946, et après.

Ils ont écrit : « le M.R.P. s'est opposé à la Réforme de la Constitution ». *Mais ils ne vous ont pas dit* que le général de Gaulle a incorporé 70 % des propositions M.R.P. dans la nouvelle Constitution.

Ils ont écrit : « M. Halbout a refusé la réunion exceptionnelle de l'Assemblée. »

Mais ils ne vous ont pas dit que le résultat de cette opération était *inévitablement* une *nouvelle chute de Ministère*, celle de Bourgès-Maunoury.

Ils ont écrit : « Halbout contre les bouilleurs de cru. »

Mais ils ne vous ont pas dit dans quel vote, car M. Halbout N'A JAMAIS VOTÉ CONTRE LES BOUILLEURS DE CRU.

Ils ont écrit : « Ces partis défenseurs surtout de la grosse industrie et des trusts. »

Mais ils ne vous ont pas dit que le nombre des employés du textile de la région de Flers était constamment en baisse, — à la merci du chômage —, ce qui rendait *nécessaire* l'installation d'une usine importante dans une nouvelle branche, ASSURANT LA SÉCURITÉ DE L'EMPLOI à tous les salariés du secteur, y compris DE NOMBREUX JEUNES DE FAMILLES PAYSANNES.

Les marchands de polémique semblent avoir peu de souci des salariés et des jeunes.

La polémique, c'est le raisonnement à sens unique, — c'est la façon de dissimuler un bilan de démolisseur, en discréditant ses concurrents qu'on transforme en adversaires.

LA POLÉMIQUE NOUS A CONDUITS AU BORD DE LA GUERRE CIVILE. Les hommes de polémique ont été honnis par tous nos chefs d'État. Ils portent aujourd'hui sur la place publique les discordes qu'ils ont entretenues hier ou qu'ils sont prêts à entamer demain. Ces mêmes chefs d'État vous demandent de les chasser. Le Président Coty vous demande l'union.

Vous voterez EN CONSCIENCE pour un homme qui a toujours agi selon son devoir sans s'occuper de salir son adversaire.

Électrices,
Vous avez su avec quelle désinvolture le journal d'un médecin s'est permis d'entretenir ses lecteurs des *problèmes féminins et familiaux.*

Électeurs,
Vous connaissez les relations de vos candidats. Vous savez lequel défendrait les grosses affaires du département.
Vous ne vous laisserez pas abuser ni imposer une élection *à coup d'argent.*
Vous élirez

ÉMILE HALBOUT

Conseiller général de l'Orne
Maire de La Lande-Patry
Président de la Société de Crédit Immobilier de l'Orne
Président de la Caisse Agricole du canton de Flers

Candidat d'Union pour la 5e République.

Remplaçant éventuel : M. Henri BURON, Maire de La Ferrière-aux-Etangs.

Imprimerie Catholique de Flers, 24-11-58